

par des armées que chaque jour semblait multiplier, n'avait plus qu'à céder.

" Une chose curieuse à lire, c'est qu'en dépit des apparences, la grande insurrection de la démagogie a moins été vaincue par les armes que par la vigilance du gouvernement, et un peu aussi par des découvertes d'une immense gravité que le hasard a mises aux mains des parties intéressées.

" Vous n'avez pas oublié qu'à la suite de l'émigration de Dresde, on fit grand bruit de l'arrestation de Bakuine; on parla de papiers à lui appartenant, trouvés fortuitement dans un faubourg, lesquels jetaient une lumière éclatante sur l'origine de ces révolutions, qui se semblèrent, un instant, vouloir couvrir l'Europe sous leur terrible réseau.

" Je suis en mesure de vous donner des renseignements aussi curieux qu'authentiques sur les révélations amenées par la saisie de ces papiers écrits en russe, en slave, en polonais, en français et en allemand. Des employés des chanceries ont été occupés, pendant plus d'un mois, à en faire la traduction, qui vient d'être expédiée à la plupart des gouvernements de l'Europe.

" Dans ces documents se trouve le plan général de la dernière révolution allemande. On y voit que l'affaire de la Prusse et la révolte de Dresde devaient se coordonner avec un mouvement préparé à Stuttgart et à Bado. Le mouvement de Dresde devança l'époque indiquée, il échoua; celui de Bado réussit.

" Ces papiers ne se rapportent pas seulement aux événements de 48 et 49, ils remontent assez haut dans le passé. Ils donnent l'organisation des sociétés secrètes depuis 1825 jusqu'en 1848, avec la liste de tous les chefs.

" Ils font connaître l'existence d'une société nommée *Slaves-Unis*, dont le but était de proclamer une république fédérative réunissant la Pologne, la Hongrie, la Bohême, la Moravie, la Dalmatie et la Transylvanie. Il paraît que cette société était une des mieux organisées. Cependant elle avait moins d'importance que les sociétés appelées *les chevaliers russes* et le *Salut public*. Ces deux associations avaient de nombreuses affiliations à Pétersbourg et à Moscou. On assure que ces affiliations s'étendaient jusque dans les rangs de la noblesse.

" A la suite de la saisie des papiers de Bakuine, le czar a fait faire de nombreuses arrestations. Une commission, qui a siégé secrètement à Saint-Petersbourg, a rendu des jugements dont la teneur n'a pas été publiée. On ne croit pas qu'aucune condamnation à mort ait été prononcée par ce tribunal, mais on sait que beaucoup de personnes ont été exécutées pour la Sibirie et condamnées aux mines.

" Des individus appartenant à toutes les classes, qui, depuis longtemps, servaient avec un rare dévouement la cause des sociétés secrètes, sans avoir jamais éveillé les soupçons, ont été tout à coup arrêtés, à la grande surprise de leurs parents et de leurs amis les plus intimes. D'autres ont disparu. Je peux vous citer un riche négociant de fourrures avec lequel j'étais en relation d'affaires depuis nombre d'années. Je l'attendais récemment à Vienne, lorsqu'une lettre venant de sa famille m'apprit qu'il ne fallait pas compter sur son arrivée, qu'il avait été enlevé de son domicile et que tout portait à croire que l'enlèvement avait eu lieu par ordre supérieur. On m'assura que ce négociant, qui, sous prétexte de visiter les foires et les marchés où l'appelaient les intérêts de son commerce, était toujours en route, occupait une position des plus élevées dans une des sociétés dont je viens de vous parler. Il avait, dit-on, contribué, plus que personne, à en multiplier les relations.

" A côté de ces sociétés réellement sérieuses, il y en avait de parfaitement inoffensives et dont je me abstiens de donner les noms. On les laisse aller. Ce sont des points de ralliement qui n'ont de périls que pour ceux qui s'y laissent attirer; à certains révolutionnaires, comme aux enfants, il faut des joujoux et des sabres de bois.

" Votre Paris, fort calme en ce moment, d'après ce que m'annoncent vos journaux, était, il n'y a pas encore longtemps, un des grands centres de cette conspiration européenne. Beaucoup de Polonais, compromis par les papiers de Bakuine, ont été paternellement aper-

tis par votre police d'avoir à quitter Paris et la France. C'est ce qu'ils ont fait en grande hâte.

" On assure que la Suisse est aujourd'hui le refuge général. Ajoutez y Londres, souvenez-vous que, si Paris n'est plus centre, il est toujours succursale, et l'on pourra peut-être avoir le mot de ces voyageurs qui sont toujours les mêmes, sur la ligne de Londres à Paris et de Paris à Genève."

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 26 OCTOBRE 1849.

BULLETIN.

Le siège du gouvernement. — Circulaire adressée aux membres de la Chambre d'Assemblée. — Opinion de la presse. — Débats et décisions dans l'Assemblée Législative, en mai dernier, sur cette question. — Résignation de l'ancien Gouverneur Général l'Hon. L. M. Viger. — Entrée temporaire. — Mémorandum du Morning Courier. — Meetings en Haut-Canada contre l'annexion. — Proclamation de l'Assemblée de Québec etc. Changements dans le Cabinet.

On ne parle ici que de la translation du gouvernement à Toronto, tandis que les pauvres employés publics sont à faire leurs malles et à empaqueter leurs effets, pour se mettre en route. On peut se faire une idée du régime ménage qu'il y a maintenant à Montréal, quand on réfléchit au départ précipité et simultané de deux ou trois cents familles, qui se hâtent d'autant plus de disposer de leurs effets ou de les emporter, que la saison avance et qu'ils ne connaissent pas quelle espèce d'accumulations, pour nous servir d'un terme anglais, les attendent à Toronto. La déconvenue de ces braves gens, et surtout de ceux qui ont de nombreuses familles, est vraiment pénible. Nous les plaignons de tout notre cœur et nous leur souhâtons, pour adieux, bonheur et prospérité dans leurs nouveaux quartiers d'hiver.

L'Hon. A. N. Morris, a adressé une Circulaire aux membres de l'Assemblée Législative en leur transmettant copie de la lettre suivante :

BUREAU DU SECRETAIRE.

Montréal, 22 octobre, 1849.

Monsieur,

" J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous informer que, conformément à l'Adresse de l'Assemblée Législative du 19 mai dernier, l'intention de Son Excellence est de se rencontrer avec le Parlement Provincial, durant sa prochaine session, à la Cité de Toronto. Et j'ai de plus ordre de vous informer qu'en venant à cette décision, Son Excellence est d'avis que le Gouvernement et la Législature sont en principe au principe d'assembler le Parlement durant des périodes alternatives à Toronto et à Québec, et que des mesures seront promptement adoptées pour pourvoir aux arrangements requis pour y donner commodément effet. Comme il peut être convenable aux Membres de l'Assemblée Législative d'être informés aussitôt que possible de la décision de Son Excellence, j'ai à vous prier de vouloir bien vous mettre en communication avec eux à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très obéissant serviteur, (Signé) J. LESLIE, Secrétaire.

L'Honorable A. N. MORRIS, Orateur de l'Assemblée Législative, etc., etc. etc.

Les bureaux des deux branches de la Législature vont être immédiatement transportés à Toronto. Quelques employés resteront peut-être à Montréal quelques semaines de plus pour terminer des impressions et autres affaires.

L'opinion publique est fort agitée à propos du dernier acte ministériel. La population dite conservatrice, et devant torqu'aujourd'hui annexionniste, est exaspérée et ne se con-

ment exprimer son indignation. La Gazette de Montréal dit pourtant (qui le croira ?) que ceux qu'elle représente ne s'occupent pas plus de cela que de l'an quarante." Ce qui n'empêche pas les partisans de la Gazette d'être justement ceux qui regrettent le plus ce qui vient de se passer. Et ils ont toutes les raisons du monde de le regretter amèrement, puisque ce sont eux qui en sont la cause. Si au lieu d'exciter le peuple à la violence et à l'émeute, on se fut borné à une opposition constitutionnelle, la Maison du Parlement, les archives, les bibliothèques n'eussent pas été incendiées, Montréal n'eût pas été dégradé et n'aurait jamais cessé d'être le Siège du Gouvernement. Mais, même après ces malheureux événements d'avril et de mai dernier, il y avait encore moyen d'arranger les choses et de garder le Parlement à Montréal. Quand, à l'adresse de la Chambre d'Assemblée demandant à Son Excellence de convoquer les chambres à l'avenir à Toronto et à Québec alternativement, le Gouverneur-Général répondait : qu'il ne fallait pas décider légèrement un changement aussi sérieux ; que surtout, la présence d'une nécessité temporaire apparente pour un tel changement, ne devait pas exercer une influence indue sur la décision de cette question. Lord Elgin pensait, comme beaucoup d'autres, que ceux qui l'avaient insulté et outragé si injustement, qui étaient les auteurs des troubles et des émeutes n'auraient bientôt honte d'une conduite aussi lâche qu'anti-British, qu'ils en rougirait et qu'ils feraient amende honorable. Il n'en fut rien. Au contraire, certains journaux, attaquèrent et l'insultèrent de plus en plus. Les émeutes et les incendies continuèrent.

L'hiver approchant, il fallait en venir à une décision. Le Conseil avait devant lui le vote de la chambre d'Assemblée, et qu'avait-il pour contrebalancer ce vote? Pouvait-on dire que les citoyens de Montréal voulaient garder le siège du gouvernement chez eux. Avaient-ils fait quelques démarches pour exprimer ce désir et pour neutraliser l'effet du vote de la Chambre? Ne pouvait-on pas dire, au contraire qu'ils paraissaient indifférents à la question et qu'ils ne s'en occupaient guère? Mais il y avait plus que tout cela pour faire adopter au conseil la décision qui n'a pris.

" La nécessité temporaire apparente," dont parlait Lord Elgin en mai dernier, était devenue une nécessité absolue et permanente. Le Gouverneur-Général ne pouvait venir à Montréal sans s'exposer à être insulté. Son séjour ici était donc devenu impossible.

" On appréciait déjà en général ces graves raisons qui ont guidé le ministère. Les journaux rouges, comme on s'y attendait, jetèrent les hauts cris. Mais la presse modérée et libérale a compris les difficultés et les embarras de la question et que les ministres avaient fait pour le mieux en les décidant comme ils l'ont fait. Quant aux citoyens de Québec et du district, dit le Journal de Québec, ils ne peuvent que se réjouir, comme d'un succès local, de la décision que vient de prendre le gouvernement, en attendant que dans 18 mois, nous aurons le siège du gouvernement au milieu de nous, et pour un parlement, et si, comme cela est plus que probable, cette décision et du gouverneur-général et de son conseil prend durant la prochaine session le caractère solennel et la fixité d'une loi. Nous ne pouvons en dire davantage pour aujourd'hui, mais nous sommes convaincus que les conditions de changement, une fois connues, satisfiront généralement, et ce sera mieux, infiniment mieux que d'avoir le siège du gouvernement pour 18 mois d'abord, et de le donner ensuite à Toronto pour le parlement suivant; et surtout qu'une résignation ministérielle qui rejetterait le Bas-Canada dans l'infériorité politique où il a été depuis la conquête jusqu'en 1812, et de 1843 à 1847."

" Les raisons qui ont pu déterminer le gouvernement dans cette circonstance, dit le Canadien, sont exposées dans l'article que nous reproduisons de la Minerve d'avant-hier. Ce qu'il y a de plus important pour Québec c'est que l'ordre en conseil qui décrète la translation du gouvernement à Toronto décide en même temps, dans les termes les plus clairs et les plus énergiques, que ce n'est que pour le reste du présent parlement, environ 18 mois, et qu'après ce temps pas-é il sera transporté à Québec, et pour prouver que la détermination est sérieuse, cet ordre dit aussi que des plans et des vis seront soumis à la législature pour faire faire, à Québec, les bâtiments nécessaires pour la réception du gouvernement, du gouvernement et des chambres."

" Cela étant, nul doute qu'il est de l'intérêt de Québec que le gouvernement aille d'abord à Toronto. Pendant les dix-huit mois qu'il y restera, nous nous préparons et alors nous profiterons du gâteau pendant 4 ans au moins, avec la chance que pendant cet espace de temps il survienne quelque chose qui nous en feroit garder possession, comme serait l'union générale des provinces. Ceux des membres de l'Assemblée qui ont voté pour le mode alternatif de tenir les parlements à Toronto et à Québec ne peuvent pas du moins se plaindre de cet exercice de la prérogative royale."

Nous croyons devoir reproduire comme dignes d'intérêt en ce moment les débats et le vote de la chambre d'Assemblée en mai dernier sur la question du siège du gouvernement. Nous les empruntons à la spirituelle correspondance parlementaire du Canadien.

Montréal, 19 mai 1849.

Aujourd'hui la chambre discute la question du gouvernement. Il faut avouer que les gens de Montréal font leur possible pour le perdre.

La motion de M. Sherwood pour les parlements alternatifs de quatre ans, à Québec et à Toronto, laissant au gouvernement dans sa discrétion de fixer le premier parlement dans l'une ou l'autre de ces localités, a été secondée par M. Armstrong.

M. Lyons propose en amendement de choisir Bytown.

M. Galt, membre pour Sherbrooke, secondé par M. Davignon, propose la question préalable.

M. Baldwin a déclaré que le ministère ne ferait pas une question ministérielle de cette question, et laisserait chaque membre voter comme il l'entendrait.

M. Lafontaine comme membre individuel de la chambre, s'est prononcé contre les résolutions de M. Sherwood, à cause, a-t-il dit, des inconvénients du système alternatif.

Les orateurs ont été jusqu'à présent, pour la motion: MM. Sherwood, Chauveau, Armstrong, Merritt, (ministre), Boulton de Norfolk, et Fournier; contre, sir Allan MacNab, M. Macdonald de Kingston, Galt, Davignon, Lafontaine et Holmes.

On pense généralement que la proposition de M. Sherwood passera par une très grande majorité.

Montréal, 22 mai 1849.

Les orateurs sur la question du siège du gouvernement, après le départ de ma lettre, samedi, ont été, pour la motion de M. Sherwood, MM. Boulton de Norfolk, Cameron, Chabot, Baldwin Prince, Blake et Sherwood lui-même en réplique; et contre, MM. Gage, Papineau, Richards, Robinson, Drummond et Lyons.

Voici les divisions qui ont eu lieu. La première, sur la motion de M. Galt, doit être considérée comme celle qui tranche le principe de la mesure. La majorité, sur ce point, est de 9, tandis que sur la question des parlements alternatifs, à Québec et à Toronto, elle n'a été que de 5. En rejetant la proposition de M. Galt, la chambre décidait en principe qu'il fallait transporter le siège du gouvernement ailleurs qu'à Montréal. Ce principe admis, tous ceux qui avaient une prédilection particulière pour d'autres localités que Québec et Toronto, se sont réunis pour voter contre la motion de M. Sherwood. Voici les noms:—

Pour la motion de M. Galt (et contre la translation du gouvernement hors de Montréal):— Messieurs Baudouin, Cartier, Christie, Crysler, Davignon, De Witt, le solliciteur-général Drummond, Dumas, Egan, Flint, Galt, Gage, Holmes, Johnson, le procureur-général Lafontaine, Macdonald de Glangary, Macdonald de Kingston, Sir Allan N. MacNab, Malloch, McConnell, Nelson, Papineau, Prince, Richards, Robinson, Sauvageau et Viger.—27.

Contre la motion de M. Galt (et pour la translation du gouvernement hors de Montréal):— Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Bell, le solliciteur-général Blake, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Boutillier, Burrill, Cameron de Kent, Cameron, Chabot, Chauveau, Duchesnay, Fergusson, Fortier, Fournier, Guillet, Laurin, Lemieux, Lyon, Marquis, Merritt, Méthot, Notman, Polette, Priece, Seymour, Sherwood de Brockville, Sherwood de Toronto, Smith de Westworth, Taché, Thompson, Watts, et Wetenthal.—36.

Vinrent ensuite des divisions pour diverses localités, Kingston, Brockville, Bytown et pour remettre la question à un autre jour. Cette dernière fut de 32 contre 26. Il fallut donc voter sur la question principale.—Voici cette division qui a réellement fait partir le gouvernement de Montréal:—

Pour:—Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, le solliciteur-général Blake, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Boutillier, Cameron de Kent, Cameron, Chabot, Chauveau, Christie, Duchesnay, Fergusson, Fortier, Fournier, Fournier, Guillet, Laurin, Lemieux, Marquis, McFarland, Merritt, Méthot, Notman, Polette, Priece, Sherwood de Toronto, Smith de Westworth, Taché, Thompson, Watts, et Wetenthal.—33.

Contre:—Messieurs Baudouin, Cartier, Crysler, Davignon, De Witt, le solliciteur-général Drummond, Dumas, Galt, Gage, Holmes, Johnson, le procureur-général Lafontaine, Macdonald de Glangary, Macdonald de Kingston, Sir Allan MacNab, Malloch, McConnell, Nelson, Papineau, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood de Brockville, Smith de Frontenac, et Viger.—25.

Vous remarquez que dans ce vote, M. Armstrong et Boutillier, les deux seuls membres du district de Montréal résidents au milieu de leurs constitués, parmi ceux qui étaient présents, ont voté pour la motion. MM. Baudouin, Cartier, Davignon, De Witt, Drummond, Gage, Holmes, Lafontaine, Nelson, Papineau et Viger, il en est tout au contraire, ils ont résisté, et possédant des propriétés considérables.

Le bruit de la résignation de l'Hon. L. M. Viger est confirmé, sa santé ne lui permettant pas de demeurer constamment à Toronto. M. Viger, dit le Pilot d'hier, est en bons termes avec les ministres et continuera de leur donner son cordial appui.

La question de l'annexion est passé au second plan sur la scène de notre théâtre politique. Le Morning Courier qui était autrefois plus loyal que la Reine et qui aujourd'hui (O tempora, O mores!) s'est métamorphosé en partisan de l'annexion, doit paraître à neuf, ces jours-ci, comme le grand organe du mouvement. On espère qu'il le ravivera, qu'il en accélérera la marche. Nous verrons. En attendant on annonce deux grands meetings, l'un à Toronto et l'autre à Londres; en Haut-Canada, contre l'annexion, et les journaux de Québec publient une protestation que des officiers des Régiments de Québec ont adressée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour exprimer leur entière désapprobation de la conduite des turbulents annexionnistes, qui veulent tenter le renversement de la présente constitution. Ce projet signé par, J. G. Irving, Lieut.-Col.; C. Panet Lieut.-Col. du 1er bat.; Ant. A. Parent, Lieut.-Col. Com. Infanterie légère; J. Jones, Lieut.-Col. Com. 9e bat.; J. M. Fraser, Lieut.-Col. Com. 8e bat.; E. B. Lindsay, Lieut.-Col. Com. 7e bat.; A. J. Duchesnay, Lieut.-Col. Com. 4e bat. de Milice Portneuf; Jos. Laurin, Major, 10e

bat.; N. H. Roi, Lieut.-Col. 5e bat.; J. Bro. Faribault, Lieut.-Com. 3e bat.

Nous aurons bientôt quelques changements ministériels, mais nous ne pouvons encore dire quels ils seront. La retraite de MM. Viger et Priece rend, toutefois, des changements nécessaires.

La Rivière Rouge.

ARRIVÉE DES SŒURS GRISES.

Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, l'arrivée à Montréal de la Rev. Sœur Valade, Supérieure des Sœurs Grises de la Rivière Rouge, et de sa compagnie Sœur M. Ombret.

Ces généreuses Filles ont mis 46 jours à franchir l'espace qui les sépare de nous, et elles sont arrivées ici accablées des fatigues de leur longue et pénible marche; mais le sentiment de leurs peines fut effacé par le bonheur et la joie qu'elles éprouvèrent en revoyant leur Maison-Mère. Après plusieurs années d'absence, elles rentrèrent sous le toit qui avait abrité pour elles tant de félicité; elles revoyaient le sanctuaire témoin de leurs sacrés engagements; elles se jetaient dans les bras de ces compagnes chéries, auxquelles elles avaient fait, à leur départ, de déchirants adieux, croyant qu'elles ne les reverraient peut-être jamais. Oh! sans doute, on comprend quelles étonnantes égations elles durent éprouver au moment de cette première entrevue.

Mais le bonheur ici bas est toujours assainonné de quelque amertume, comme pour nous rappeler que la vie est un temps d'exil et la terre une vallée de larmes!—Quand ces bonnes Sœurs cherchèrent dans les rangs de la Communauté plusieurs des compagnes qu'elles y avaient laissées en partant, hélas! elles les cherchèrent en vain; ces objets de leurs affections étaient descendus dans la tombe. Le typhus de 1847 les avait moissonnés, en grand nombre, au milieu de leurs œuvres d'héroïque dévouement et d'ardente charité!

Le but du voyage de la Sœur Valade est de se pourvoir de quelques sujets de la Maison-Mère et aussi de moyens pour les faire monter.—Car il est impossible, du moins d'ici plusieurs années, de songer à faire de nouvelles recrues dans un pays sauvage; l'incertitude et l'indolence du caractère sauvage est peut-être à la vie religieuse. Et pourtant, la communauté trop peu nombreuse (elle se compose de neuf sœurs seulement), ne peut suffire aux occupations multiples et aux travaux pénibles auxquels elle est obligée nécessairement de se livrer. Pour s'en convaincre, il ne faut que songer que ces religieuses font l'école à une centaine d'enfants; qu'elles ont un commencement d'asile de pauvres et d'orphelins; la visite des pauvres à domicile; le soin des malades, etc., etc., etc.

Comme on voit, ces œuvres de philanthropie, que la religion multiplie, au sein de nos villes, elle les reproduit jusque dans les déserts lointains, jusque dans les contrées sauvages et reculées en dehors des limites de la civilisation!

A Païde d'annonces, venues d'ailleurs, les Sœurs de la Riv. Rouge ont pu bâtir, pour leur usage, une maison de 100 pieds sur 40, à deux étages. Au centre se trouve la chapelle qui projette de 15 pieds en arrière du corps de l'édifice.

Les Sœurs n'habitent encore qu'une partie de cette maison, les moyens précaires ne leur permettant pas de l'achever.

La rareté de l'argent se fait vivement sentir à la Riv. Rouge, et que la Mission n'a rien reçu de l'Association pour la propagation de la Foi, depuis 2 ans.—Il est regrettable que ce manque de moyens oblige les Missionnaires, ainsi que les Religieuses, à ne faire que la moitié du bien qu'il y aurait à faire.

Les sauvages des parties lointaines du pays sont très bien disposés à recevoir la parole de Dieu; ils demandent avec instance des Missionnaires pour leur annoncer.—De mièrement le Rév. Père Taché s'étant rendu sur le territoire d'Attalaska, un vieillard, accablé par les ans, vint le trouver après une marche de dix jours, et lui dit en l'abordant: " Mon père, j'espère que tu aurais pitié de nous et que tu nous feras charité; " puis se portant la main à la tête: " regarde, dit-il, ces cheveux blancs: ne laisserai-je mourir sans baptême? " De pareilles scènes sont autant de fleches qui percent le cœur si bon et si sensible de Mgr. l'Evêque Provencher qui aime d'un amour vraiment paternel cette portion du troupeau qui lui a été confié.

Les Missionnaires sont divisés comme suit: A l'Evêché, le Rév. Père Ambert, Supérieur des RR. PP. Oblats et chapelain des Sœurs. Le Père Maisonneuve destiné à aider M. Lafleche dans la mission du Cheval Blanc.—La santé de M. Lafleche est très faible; ce monsieur est maintenu à l'Evêché pour se faire traiter.

Le Père Taché, Supr. de la mission de l'île à la Croix, à 300 lieues de la Riv. Rouge; il a pour collaborateurs le Père Farreau et le frère Dubé, A. Edmondston, MM. Thibault et Bonruss. A Manitoba, le Rév. Père Bernard; le Père Tissot doit aller rejoindre ce dernier cet automne.

Quant à l'état matériel de la colonie de la Rivière Rouge, beaucoup de dommages ont été causés par une inondation qui a duré depuis le commencement de juin jusqu'à la fin de juillet, et qui a fait grand tort aux grains qui en ont été atteints. Néanmoins, la récolte de céréales avait une très-belle apparence, excepté dans quelques endroits où les vers avaient porté leurs ravages. On espérait aussi une belle récolte de pommes de terre et autres comestibles.

Les Missionnaires Canadiens.

Le Moniteur Canadien, du 25 courant, contient un chaleureux appel à la charité publique en faveur de Mgr. Demers, évêque de Vancouver. Nous louons ce journal de ses bienveillantes dispositions à l'égard du digne Prélat.

Il se fit un long silence, et le silence fut rompu par cette question déjà faite:—Comment donc faire citoyen?

—Nous avions pensé à ajouter au nom de la commune celui de La Montagne, dit un député; mais notre sol est le plus plat du département.

—Celui de Libre, dit un autre; mais c'est un surnom déjà pris.

—Celui de Tyrannique, dit un troisième; mais c'est celui d'une légion qui va débarrasser le monde des rois.

—Et en choisant en répéta encore une fois:—Comment donc faire, citoyen?

—Ce livre que j'ai sous mon bras, répliqua le curé après un autre intervalle de silence et de réflexion, est écrit dans la langue que parlaient les Romains.

A ces mots il y eut un ah! ah! général, suivi d'une sorte d'éboulement.

—A défaut de nom d'homme, sur le choix duquel nous pourrions nous tromper, voulez-vous, continua le curé, prendre pour nom du pays le premier mot qui se trouvera au haut de la colonne de droite, à l'ouverture du livre ad *aperturam libri?*

—A gauche! s'écria une voix; la droite est ennemie de la République.

—Eh bien, à gauche, dit le curé, soit.

Et tout le monde répéta: A gauche! à gauche! Après cette acclamation, un solennel silence régna dans toute l'Assemblée; il semblait qu'un oracle allait parler. Tous les yeux étaient fixés sur le même point; on se

rapprocha du curé, on forma un cercle autour de lui; on prêta une oreille attentive, et alors le curé prit sous son bras le livre noir qu'il y avait mis, il le serra entre ses doigts mains, puis il l'ouvrit avec précipitation; comme on ouvre le livre du destin.

An bas de la page du verso, on pouvait lire: *Adjutor meus*, et au haut de la colonne à gauche du recto: *esto*.

—Esto! dit le curé.

—Esto! répétèrent, joyeux, tous les membres de la députation; et ceux qui savaient lire, burent le mot sans le comprendre.

Ainsi la seconde personne de l'impératif du verbe auxiliaire *esse* devint, par le plus grand hasard du monde, le vom passager d'un village de Normandie.

Les députés redirent ce nom à leurs concitoyens, on l'adopta par délibération, on l'écrivit partout, on l'oublia; d'autres temps amenèrent d'autres idées. Le père Daigremont, de municipal, devint marguillier; la *diesse raison* redevint simple mortelle, et le président consentit à dire *monsieur le curé*. Pourtant, si l'on fouillait les archives révolutionnaires de cette commune, peut-être trouverait-on encore dans ses registres poudreux des actes datés d'Esto, l'an deux de la République.

Tout cela a Pair fabuleux aujourd'hui, et cependant tout cela a été, et tout cela a été décrété à perpétuité; mais la perpétuité tient à l'ancienneté plus qu'on ne le croit, et surtout à la raison et au bon droit.

P. DE LA MAIRIE.